

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du COMITE-DIRECTEUR du MERCREDI 12 MARS 2025 à 17 heures 30
Espace Henri Colpi à CLOUANGE

Pour l'Eurométropole de Metz

M. LEOMY (Amanvillers) ; Mme LAEUFFER - M. FACHOT (Lessy) ; SCHMITT (Lorry lès Metz) ; GAVINA (Roncourt) ; **SEBBEN (1^{er} Vice Président)** (St Privat la Montagne) ; BESSON (St Privat la Montagne) ; BOTELLA (Ste Ruffine) ; CARL (Ste Ruffine) ; Mmes SPORMEYEUR - SUTTER (Saulny) ; FAVRE - LECLAIRE (Vaux) ; DIEUDONNE (Vernéville)

Pour la communauté de communes Pays Orne Moselle

MM. DOS SANTOS - REPPERT (Amnéville) ; M. WROBEL - Mme SAMPY (Bronvaux) ; DERIU - Mme THOMAS (Clouange) ; SCHWEIZER - STIBLING (Moyeuvre Petite) ; BROCKLY (Pierrevillers) ; RISSER - DUMON (Rombas) ; **MATELIC (Président)** (Rosselange) ; SCHONS (Rosselange) ; COVALCIQUE (Ste Marie aux Chênes) ; MOUGIN – GOBBI (Vitry sur Orne)

Pour la communauté de communes Rives de Moselle

MM. PATRIGNANI - SPINELLI (Fèves) ; BIGOT (Gandrange) ; MM. D'AMORE (Mondelange) ; ARNOULD (Plesnois) ; M. VELLE – Mme MONIER (Richemont) ; Mme MARTIN (Semécourt) ; Mme RUMML (Talange).

Communes

MM. GERARD (Ancy Dornot) ; POUGET (Rezonville-Vionville) ; SPANG (Tronville)

Etaient absents et avaient donné procuration :

Mme LOGIN (Amanvillers)	à M. LEOMY (Amanvillers)
M. CLARIS (Lessy)	à M. MATELIC (Rosselange)
M. HUMBERT (Tronville)	à M. SPANG (Tronville)

Etaient absents, excusés :

MM. SCHURCH - MULLER (Gravelotte) JACQUOT (Lessy) ; GLESER (Lorry lès Metz) ; POSTERA (Roncourt) ; DUCHE (Vernéville) ; MULLER - MEOCCI (Marange Silvange) ; Mme DE MOURA - M. NUCCI (Montois la Montagne) ; LACAVA – BENABID (Moyeuvre Grande) ; Mme SUSANJ (Pierrevillers) ; MM. KLAMMERS (Ste Marie aux Chênes) ; MANGONI (Gandrange) ; DE SANCTIS (Mondelange) ; BAROTTE – BECKER (Norroy le Veneur) ; GIRCOURT (Plesnois) ; M. PIRES (Semecourt) ; M. WILLAUME (Talange) ; DUVAL (Ancy Dornot) ; LEJEAU - LOIZEAU (Mars la Tour) ; M. PERIN – Mme LABISSY (Puxieux) ; LEROY (Rezonville-Vionville)

Assistaient également à cette réunion :

M. GAUTIER, Responsable du SGC de Metz

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LE PHOTOVOLTAIQUE

Le SIEGVO a confié à MATEC une étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents sites du SIEGVO. MATEC a rendu son rapport et des représentants de MATEC, M. Julien ARBILLOT Directeur adjoint et M. Albert SIMON chef du service Energie, sont venus présenter l'étude réalisée.

Monsieur Juien ARBILLOT introduit la présentation en précisant que MATEC travaille actuellement avec environ 600 collectivités de Moselle. MATEC réalise des études de ce type de façon hebdomadaire que ce soit pour des communes ou des intercommunalités. Ces demandes récurrentes sont issues de la crise énergétique de 2022 où le coût de l'électricité a explosé. Aussi, les collectivités ont cherché à réduire leur dépenses d'électricité. Les demandes émanent de communes mais aussi de syndicats d'eau et d'assainissement pour lesquels les dépenses énergétiques sont plus importantes.

M. ARBILLOT passe ensuite la parole à M. Simon ALBERT, Chef du service Energie chez MATEC, qui explique comment cette étude a été menée. L'ensemble des sites du SIEGVO a tout d'abord été inventorié et leur consommation électrique analysée, de façon à déterminer les sites les plus pertinents pour ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

Le SIEGVO a 41 points de consommation électrique alimentés par 3 gestionnaires de réseaux différents à savoir RESEDA, ENEDIS et OMEGA. L'objectif de l'installation de ces panneaux est d'être en autoconsommation collective et dans ce cadre, elle ne peut se faire qu'au sein d'un même gestionnaire de réseau. Le gestionnaire de réseau est l'entité qui va transporter l'électricité jusqu'au compteur et le relais est ensuite passé au fournisseur d'électricité qui facture l'électricité consommée.

Ces 41 points de consommation ont été analysés, classés selon leur segment de puissance et par gestionnaire de réseau. Les 18 sites les plus consommateurs d'énergie (seuil à 1 000 kwh) ont été isolés. Lors de la réunion de cadrage qui a eu lieu au SIEGVO avec la commission constituée, ces 18 sites ont été présentés et il a été convenu d'aller visiter 6 sites qui présentaient un potentiel photovoltaïque. Après la visite, 4 sites ont été retenus qui présentaient un potentiel pour remplir les objectifs fixés. Les 4 sites qui avaient été retenus sont la station d'Auboué, la station de Roncourt et les stations d'ancienne et nouvelle brouck. Les sites les plus favorables en auto production sont la station de Roncourt, et les stations d'ancienne et nouvelle brouck.

Un seul site serait suffisant pour impacter les consommations électriques du SIEGVO.

Les sites d'ancienne et nouvelle brouck ont pour le moment été écartés, en raison de la présence de champs captants. Une telle installation est soumise à l'avis de l'Agence Régionale de Santé, et d'un hydrogéologue. La procédure est longue et sans garantie que ce soit autorisé.

C'est donc le site de la station de Roncourt qui a été retenu et qui présente le plus d'intérêt.

A l'aide de leurs outils informatiques, les services de MATEC ont fait une proposition d'implantation avec des petites tables à 1,20 m du sol et qui ne couvrent pas l'horizon. L'estimation des travaux à réaliser est de 1 000 000 €. Le document présenté est joint en annexe.

Il a été décidé de poursuivre le projet et la prochaine étape est le recrutement d'un maître d'œuvre qui va affiner ce projet avec en particulier la réalisation d'études de sol.

Monsieur MATELIC remercie les représentants de MATEC pour cette présentation et demande à l'assemblée s'il y a des questions.

M. BOTELLA, délégué de l'Eurométropole (Ste Ruffine) : Quelle est la durée de vie des panneaux ?

M. ALBERT, Chef du service Energie MATEC : En général, les panneaux sont garantis entre 20 et 25 ans. Un panneau est inerte, il n'y a aucune pièce en mouvement, si il n'y a pas d'intempéries qui viennent impacter l'intégrité physique du panneau, leur durée de vie peuvent dépasser les 30 ans. Certains fabricants garantissent leur panneau jusqu'à 40 ans.

M. LEOMY, délégué de l'Eurométropole de Metz (Amanvillers) : Y aura-t-il des batteries de stockage ?

M. ALBERT, Chef du service Energie MATEC : Sur ce projet, il n'y a pas de batteries de stockage. Aujourd'hui les batteries sont encore chères.

Monsieur MATELIC remercie la commission qui s'est investie dans cette étude. Ce qu'on peut retenir c'est l'économie de 120 000 € par an ainsi que la durée d'amortissement de 7 ans. Avec un autofinancement de 200 000 € et un emprunt de 800 000 € sur 20 ans, c'est un projet qui peut aboutir. Ca devra être acté en assemblée générale mais c'est un projet qui s'inscrit dans une démarche actuelle de beaucoup de structure intercommunale qui recherche des solutions d'énergie renouvelable source d'économie d'énergie. Nos tarifs d'électricité sont garantis jusqu'à fin 2026 et au-delà on devra passer un nouveau marché. L'avantage d'installer ces panneaux à la station de Roncourt est que ces terrains appartiennent entièrement au SIEGVO et que ce site n'est pas soumis à l'avis de l'ARS.

Monsieur MATELIC remercie MM. ARBILLOT et ALBERT ainsi que l'ensemble des services de MATEC qui ont travaillé sur cette étude et ce projet va se poursuivre.

En conclusion, M. ARBILLOT souligne que ce projet est pertinent pour le SIEGVO en raison de ses consommations électriques importantes. En effet, l'énergie produite par le soleil ne peut pas être stockée et de tels sites énergivores sont consommateurs de cette énergie. Le projet sur la station de RONCOURT est réalisable à court ou à moyen terme et permettrait de dégager des économies de fonctionnement en terme d'électricité. Il sera également possible, par acquis de conscience, de solliciter l'avis de l'ARS pour les autres sites d'ancienne et nouvelle brouck.

I – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES REUNIONS PRECEDENTES

Les procès-verbaux des réunions précédentes sont approuvés à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

II – COMPTE DE GESTION ANNEE 2024

Le compte de gestion est établi à l'aide de la comptabilité, en partie double, tenue par le responsable du Service de Gestion Comptable de Metz, Receveur du syndicat. Les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif.

Le quitus au receveur est voté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

III – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif 2024 est présenté par M. Sebben, 1^{er} Vice Président et présente les résultats suivants :

	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
FONCTIONNEMENT (total)	10 328 881,17 €	11 782 728,89 €	-1 200 390,56 €	253 457,16 €
INVESTISSEMENT (total)	3 385 770,13 €	2 248 237,74 €	2 834 561,29 €	1 697 028,90 €
Dont 1068		0 €		
Total budget du	13 714 651,30 €	14 030 966,63 €	1 634 170,73 €	1 950 486,06 €

Ainsi, le compte administratif 2024 fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 253 457,16 €,
- un excédent d'investissement de 1 697 028,90 €,
- un résultat brut de clôture de 1 950 486,06 € (excédent),
- des restes à réaliser à hauteur de 136 524,99 € en dépenses et 8 330,00 € en recettes,
- En conséquence, un résultat net de clôture de 1 822 291,07 € (Excédent).

M. LEOMY, délégué de l'Eurométropole (Amanvillers) : Je voulais savoir pourquoi le solde du résultat de fonctionnement de 253 457,16 € n'est pas passé en recette d'investissement de manière à apurer la dette.

Nathalie MARTIGNON, Directrice adjointe : on bascule le résultat excédentaire de fonctionnement en investissement lorsqu'on est en déficit en investissement. Ce n'est pas le cas, on est en excédent en investissement aussi, l'excédent de fonctionnement reste en fonctionnement. C'est bien ça M. GAUTIER ?

M. GAUTIER, responsable du SGC de Metz : oui c'est bien cela.

M. SEBBEN, 2^{ème} Vice-Président : la réponse vous satisfait M. LEOMY ?

M. LEOMY : pas du tout

Nathalie MARTIGNON : ma réponse a bien été confirmée par M. GAUTIER

Adopté à la majorité avec deux voix contre

IV – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

En tenant compte des restes à réaliser, le compte administratif 2024 n'a pas de besoin de financement.

Le comité directeur, à la majorité avec deux abstentions, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- en report à nouveau au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 253 457,16 €

Après deux années où on a clôturé en déficit, nous clôturons en excédent cette année, la situation commence à s'assainir.

Adopté à la majorité avec deux abstentions

V – BUDGET PRIMITIF 2025

Le comité directeur vote à l'unanimité le budget primitif 2025 arrêté aux sommes ci-dessous :

	DEPENSES		
	RESTE A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL
Investissement	136 524,99	4 238 947,37	4 375 472,36
Fonctionnement		10 947 121,36	10 947 121,36

	RECETTES		
	RESTE A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL
Investissement	8 330,00	4 367 142,36	4 375 472,36
Fonctionnement		10 947 121,36	10 947 121,36

Monsieur MATELIC présente le budget primitif et passe ensuite la parole à Frédéric BRANGBOUR responsable du bureau d'études pour une présentation du plan pluriannuel de travaux 2025-2030 qui a été établi.

Frédéric BRANGBOUR : Pour pouvoir établir le plan pluriannuel sur 5 ans nous avons fait un diagnostic commune par commune, avec des codes couleur. Couleur verte pour les réseaux de moins de 30 ans où il n'y a pas de problème, couleur orange pour les réseaux de plus de 30 ans qui ne sont pas prioritaires, et le code couleur rouge pour des secteurs fuyards dont les réseaux sont anciens et dont le renouvellement est prioritaire dans les cinq ans qui viennent. Le linéaire total de renouvellement projeté sur les cinq ans à venir sur les réseaux inclus dans le secteur codifié rouge est de 17 332 ml soit 3466,4 ml par an. Le renouvellement de 1532 branchements sur les cinq ans inclus dans ce secteur fuyard soit 306 branchements renouvelés par an. Cela représente un coût d'investissement total de 11 063 343,99 € H.T. soit 2 212 668,80 € H.T./ an. Ces investissements projetés seront entièrement financés par le budget du SIEGVO. Il sera peut être possible de renouveler davantage de réseau si nous parvenons à obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Adopté à l'unanimité.

VI – PROPOSITION D'AIDE A L'ASSOCIATION MIL'ECOLE

Le comité directeur décide à l'unanimité que le SIEGVO apportera une aide de 2 700 € pour la réalisation du projet présenté par l'association Mil 'Ecole. Les travaux projetés cette année par l'association Mil 'Ecole concerne l'alimentation en eau potable du réfectoire qui va être construit destiné aux stagiaires de longue durée du Centre de formation privé de Roumtenga au Burkina Faso.

Mil'Ecole a été fondée en 2014 par un groupe de personnes ayant 6 à 10 années d'expérience dans ce domaine au sein d'autres associations. Elle compte 399 adhérents au 31/12/2023. Ses objectifs sont l'accès à l'eau potable, l'autonomie alimentaire et la scolarisation.

Adopté à l'unanimité.

VII – PROPOSITION D'AIDE A L'ASSOCIATION BAFOUSSAM SOLIDARITE

Le comité directeur décide à la majorité d'apporter une aide de 5 000 € à l'association Bafoussam Solidarité pour financer une partie du projet présenté par cette association dont la réalisation est prévue cette année.

L'association a le projet de réaliser un bloc latrine de 6 pièces au groupe scolaire bilingue Fokom au Cameroun pour lequel il est nécessaire de réaliser un nouveau forage

Ces travaux sont nécessaires afin de pouvoir faire face à l'augmentation du nombre d'élèves dans l'école générant une plus grande demande en eau. L'ensemble des travaux projetés (dont la construction d'un mur d'enceinte autour de l'école par mesure de sécurité) s'élèvent à un montant de 24 779 € dont 10 723 € concerne le forage du puits ainsi que les différents raccordements et la création des latrines.

L'association « Bafoussam Solidarité » basée à Ste Ruffine à laquelle nous avons déjà apporté notre aide par 8 fois pour différents projets d'adduction en eau pour des écoles à Bafoussam au Cameroun. Cette association, créée en 2006, a pour ambition de venir en aide aux orphelins de la léproserie de Bafoussam au Cameroun, pour les soigner, les scolariser et les habiller. Après plusieurs périodes de sécheresse, c'est le manque d'eau qui devient l'urgence, les enfants doivent parcourir de longues distances pour aller chercher l'eau.

M. BOTELLA, délégué de l'Eurométropole pour Ste Ruffine, n'a pas pris part au vote.

Adopté à la majorité

VIII – PROPOSITION D'AIDE A L'ASSOCIATION SOLIDARITE PISSILA

Le comité directeur décide à l'unanimité d'apporter une aide de 3 500 € à l'association SOLIDARITE PISSILA.

L'association SOLIDARITE PISSILA, basée à Lessy, dont le Président est l'ancien maire de Lessy, s'est donné pour mission d'œuvrer au développement économique et social du département de Pissila au Nord Est de Ouagadougou au Burkina Faso.

Le SIEGVO avait déjà apporté son aide à cette association par 6 fois.

L'association a pour projet une extension du réseau d'eau qui permettra de fournir de l'eau à toute une partie de la population qui n'y a pas accès.

L'association a envisagé plusieurs pistes d'action et il s'avère que la plus pertinente est de participer à l'extension du réseau d'eau dans le village d'Avénitou qui dépend de la commune d'Agou1. Compte tenu de l'ampleur, l'association a prévu de réaliser ces travaux en 3 phases (2025, 2026 et 2027). Il permettra à terme de :

- Financer aux côtés de la Togolaise des Eaux et de la mairie l'extension du réseau sur les zones 1 et 2 d'Avénitou (13 km au total),
- Financer les piquages, l'installation de bornes fontaines (entre 8 et 10) pour la population, les établissements scolaires et le marché,
- Financer l'installation de latrines publiques dans les écoles,
- Participer au financement de la formation des personnels, à la sensibilisation dans les écoles.

Pour 2025, concernant la première tranche de travaux, l'association envisage une extension du réseau sur 3 km, la pose de 4 bornes fontaines et la construction de 3 blocs de latrines. Ce projet sera à affiner avec les partenaires locaux lors d'un voyage prévu à cet effet en avril 2025. Le volet formation et sensibilisation à l'usage de l'eau sera aussi enclenché.

Le budget prévisionnel pour réaliser les 3 phases de travaux est estimé à 370 890 €.

Concernant la première phase de travaux en 2025, le budget prévisionnel est de 118 482 €. Le projet a été présenté à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse qui a émis un premier avis positif.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine assemblée générale aura lieu le MERCREDI 11 JUIN 2025 à 17 heures 30 à la salle des Fêtes de VITRY SUR ORNE